



Cadre
Pancanadien
Des Principes
Directeurs



Des Éléments
Essentiels Aux
Programmes de
Transition pour
les Infirmières
et Infirmiers
Formés À
L'étranger

Publié par :

Association canadienne des écoles de sciences infirmières

99 Avenue Fifth, Suite 15

Ottawa, Ontario K1S 5K4

www.acesi.ca

Droits d'auteur © Association canadienne des écoles de sciences infirmières



Remerciements

L'Association canadienne des écoles de sciences infirmières (ACESI) souhaite adresser ses remerciements aux nombreux organismes fédéraux, nationaux, provinciaux et territoriaux ainsi qu'aux personnes qui ont collaboré et participé de manière constructive à l'élaboration du présent cadre. Parmi ces organismes, citons l'Association des infirmières et infirmiers du Canada, l'Academy of Canadian Nurse Executives, le Conseil canadien de réglementation des soins infirmiers auxiliaires, la Canadian Association of Practical Nurse Educators, les organismes de réglementation provinciaux et territoriaux réglementant la profession des infirmières autorisées y compris les infirmières auxiliaires autorisées et les infirmières praticiennes autorisées, Santé Canada, Ressources humaines et Développement des compétences Canada, les Services d'établissement et d'intégration aux immigrants, les ministères provinciaux de la Santé, les établissements qui offrent des programmes de transition pour les infirmières et infirmiers formés à l'étranger (IFE) et les IFE qui ont participé aux consultations. La production de ce cadre a été rendue possible grâce à l'aide financière de Santé Canada.

Préambule

L'Association canadienne des écoles de sciences infirmières (ACESI) entend par programme de transition en soins infirmiers tout programme visant à combler les écarts et/ou les différences constatées dans la formation et les compétences des infirmières et infirmiers formés à l'étranger pour qu'ils puissent exercer la profession au Canada et réussir plus facilement leur intégration au système de santé canadien. Dans le présent rapport, les IFE comprennent les infirmières et infirmiers autorisés (IA), les infirmières et infirmiers autorisés à exercer (IAE) et les infirmières et infirmiers auxiliaires autorisés (IAA) (ce titre n'étant utilisé qu'en Ontario). Les infirmières et infirmiers psychiatriques autorisés (IPA) n'ont pas été étudiés dans ce projet en raison du faible nombre d'IPA formés à l'étranger qui veulent exercer leur profession au Canada. On leur a cependant proposé d'être représentés au sein du comité directeur.

Le Cadre pancanadien des principes directeurs et des éléments essentiels aux programmes de transition pour les infirmières et infirmiers formés à l'étranger présente les meilleures pratiques à mettre en œuvre dans le programme de transition pour l'établissement d'enseignement chargé de donner le programme (professeurs, administration, etc.) et dans le programme d'enseignement (programme d'études, contenu du cours, etc.). Les principes directeurs sont des énoncés de valeurs généraux, alors que les éléments essentiels indiquent la manière précise dont l'établissement d'enseignement et les prestataires des programmes peuvent mettre en œuvre les pratiques prometteuses.

Les programmes de transition efficaces :

- Aident les IFE à satisfaire aux conditions d'admissibilité émises par les organismes de réglementation des infirmières autorisées ou des infirmières auxiliaires autorisées et à réussir plus facilement leur intégration dans le système de santé canadien.
- Reconnassent le caractère unique des IFE apprenants tout en misant sur leurs capacités d'apprentissage afin de mieux les préparer à un emploi ultérieur dans le système de santé canadien.
- Établissent des partenariats de collaboration avec les groupes d'intervenants pertinents.
- Définissent un milieu d'apprentissage sécuritaire dans lequel les professeurs compétents sur le plan culturel se servent de méthodes d'apprentissage adaptées à la diversité et au multiculturalisme du groupe d'apprenants.
- Sont dotés des ressources nécessaires.
- Donnent des renseignements sur leur contenu de manière facile et transparente.
- Disposent d'un cadre d'évaluation, dont les résultats serviront à indiquer les changements à apporter aux programmes.

Éléments essentiels pour l'établissement d'enseignement

Conditions d'admissibilité

- Le prestataire du programme de transition confirme que la candidate a bien suivi un programme en sciences infirmières.
- La candidate possède une maîtrise de la langue conforme aux conditions d'admission requises par l'organisme de réglementation, lorsqu'il y en a.
- Les compétences de la candidate sont étudiées avant l'admission au programme de transition ou pendant le processus.

Administration

- Forme les groupes consultatifs composés des intervenants pertinents.
- Crée des partenariats avec les organismes de réglementation provinciaux/territoriaux et les organismes d'établissements de la région.
- Indique aux IFE ce qu'on attend vraiment d'eux et ce qu'ils sont en mesure d'attendre du programme.
- Indique clairement tous les frais liés à la participation au programme de transition (p. ex. droits de scolarité, livres, matériel, etc.).
- Élabore un cadre d'évaluation qui reflète le Cadre pancanadien des principes directeurs et des éléments essentiels aux programmes de transition pour les infirmières et infirmiers formés à l'étranger (voir les détails ci-dessus), dont les résultats serviront à décider des changements à apporter aux programmes.
- Cherche à obtenir l'approbation ou la reconnaissance de l'organisme de réglementation provincial ou territorial qui dispose de processus d'approbation ou de reconnaissance.
- Met en œuvre une stratégie efficace de communication qui permet de diffuser l'information sur le programme à tous les participants.
- Communique aux autres établissements l'information disponible sur les meilleures pratiques et les innovations.
- Applique le principe des compétences culturelles.
- Devient un mentor pour les autres membres de la faculté ayant moins d'expérience en formation des IFE.
- Agit en tant que conciliateur au lieu de contrôleur d'accès et cherche à faire réussir les apprenants et à réduire leur stress.
- Défend les IFE.
- Encourage les apprenantes à utiliser les ressources disponibles pour les préparer à l'examen de réglementation des soins infirmiers.

Éléments essentiels pour l'établissement d'enseignement

Ressources

- Met en place un modèle d'affaires qui intègre un processus de coordination avec les intervenants permettant d'assurer un usage efficace des ressources et du financement durable.
- Fournit des services de soutien adaptés (p. ex. laboratoires, professeurs, placements cliniques, salles de classe, matériel, équipement, technologies d'information, accès à des services de conseils ou de soutien, ressources pour le développement de la faculté, ressources institutionnelles, etc.).
- Communique aux IFE l'information sur l'aide financière disponible (p. ex. bourses, financement accordé par les organismes d'établissement, etc.)
- Recommande des cours d'anglais langue seconde disponibles localement, au besoin.
- S'assure que les professeurs offrent une expérience clinique canadienne dans les programmes de transition pour les IAE ou les IA.
- Fournit aux professeurs un accès à des ressources qui favorisent leur perfectionnement professionnel (p. ex. participation à des conférences nationales d'éducateurs d'IFE, modules de programmes de perfectionnement de l'ACESI pour les professeurs).
- Met en commun les ressources (lorsque c'est possible) entre les établissements d'enseignement.

Prestation

- Réagit et s'adapte aux changements qui surviennent par rapport aux IFE, à l'examen de réglementation des soins infirmiers et à la pratique infirmière au Canada.
- Offre le programme de manière à pouvoir le réussir rapidement.
- Collabore avec l'infirmière diplômée au Canada pour concevoir et mettre en œuvre des plans d'apprentissage individualisés axés sur l'évaluation des compétences.
- Réduit le double emploi autant que possible tout en répondant aux besoins du point de vue des personnes et des programmes.
- Offre des possibilités de prestations souples (p. ex. apprentissage en ligne, formation à distance) lorsque c'est possible, pour favoriser l'accessibilité.
- Dans les cours en ligne, prévoit des rencontres en personne et des séances de formation pour que les professeurs et les apprenantes comprennent bien les technologies.
- Établit un lien entre les apprenantes et les mentors.

Éléments essentiels aux programmes d'enseignement

Programmes d'études et contenu des cours

- Aident à l'élaboration des programmes d'études en définissant les compétences nécessaires à l'entrée dans la profession à l'échelle nationale, provinciale et territoriale.
- Préparent les infirmières, grâce aux programmes d'études, à répondre :
 1. aux compétences nécessaires à l'entrée dans la profession;
 2. aux normes en vigueur dans la profession infirmière (notamment sur les plans juridique et éthique).
- Encouragent la culture de la pratique professionnelle dans les soins infirmiers au Canada dans les programmes de transition ou offre des cours séparément.
- Introduisent des possibilités d'amélioration de la communication professionnelle dans tous les cours (autres, notamment, que des cours de français ou d'anglais de base).
- Permettent aux apprenantes de comprendre le système de santé canadien, les tendances et les questions actuelles ainsi que le rôle des infirmières.
- Mettent l'accent sur l'importance des recherches fondées sur les données probantes, la prise de décision et la responsabilité dans la pratique infirmière.
- Favorisent le renforcement de la pensée critique et le jugement clinique (qui permet notamment de comprendre les relations de cause à effet et de distinguer les données pertinentes de celles qui ne le sont pas).
- Comblent les besoins en apprentissage cernés dans l'analyse des tendances adaptées à la profession infirmière, l'information ou la recherche (p. ex. résultats à l'examen de réglementation des soins infirmiers).
- Utilisent diverses méthodes d'évaluation.

Éléments essentiels aux programmes d'enseignement

Pédagogie

- établit un énoncé de politique qui reflète le Cadre pancanadien des principes directeurs et des éléments essentiels aux programmes de transition pour les infirmières et infirmiers formés à l'étranger.
- utilise diverses méthodes d'enseignement favorisant l'application de la théorie infirmière dans la pratique clinique.
- intègre les connaissances et l'expérience déjà acquises par les IFE dans le milieu d'apprentissage.

Clinique

- offrent aux IFE des stages cliniques en soins infirmiers.
- forment des groupes cliniques de petite taille composés d'un maximum de huit IFE apprenants et d'un formateur.
- veillent à ce que l'établissement clinique soit prêt à travailler avec les IFE.
- appuient les précepteurs travaillant avec les IFE.
- offrent une expérience clinique dans des lieux de stage favorables aux IFE apprenants.





Veillez prendre note que les participants au projet et la méthodologie pour l'élaboration de ce cadre sont décrits dans le Rapport Final: Cadre pancanadien des principes directeurs des éléments essentiels aux programmes de transition pour les infirmières et infirmiers formés à l'étranger.